

## **La situation actuelle du financement rural en Haïti**

Le Centre de Techniques, de Planification et d'Économie appliquée (CTPEA) veut renouer avec ses anciennes habitudes. Il annonce la réouverture prochaine de son Unité de recherche et la reprise des Vendredis du CTPEA, un espace de présentation d'études et de débats scientifiques notamment dans le domaine de l'économie. Le vendredi 4 mai 2007, le CTPEA a reçu le coordonnateur du *Konsèy nasyonal finansman popilè* (KNFP), M. Lionel Fleuristin qui entretenait l'assistance sur la situation actuelle du financement rural en Haïti. Le constat est pour le moins navrant. Seulement 50 000 petits prêts sont accordés aux 700 000 exploitations agricoles représentant environ 7 % des exploitations. D'après les informations fournies par le coordonnateur du KNFP, les montants de crédits alloués au monde rural restent faibles et mal connus. Ils ne représentent pas plus de 20 % des crédits des Institutions de microfinance non coopératives. Le commerce est l'activité la plus financée, cela en raison des conditions liées aux produits financiers proposés qui sont peu adaptés aux activités productives (durée, coût, rythme de remboursement, etc.). « Les institutions bancaires poussent comme des champignons sur le marché de la microfinance sans que ceci provoque une modification réelle des caractéristiques de l'offre », déclare M. Fleuristin. Le rapport entre le portefeuille de crédit des Institutions de microfinance et l'épargne captée tend à se dégrader. Les femmes constituent aujourd'hui la majorité des crédits sans que l'on puisse réellement considérer que cela traduise une amélioration de leur position dans les rapports sociaux de sexe, puisque cette prédominance exprime aussi la domination du commerce, une activité essentiellement féminine.

## **Le microcrédit ne peut pas développer l'agriculture**

Actuellement, près de 60 % de la population d'Haïti vit en milieu rural et l'agriculture emploie 66 % de la force de travail sans pouvoir fournir 1/3 du PIB. En 1995, seulement 1,7 % des crédits bancaires allaient à la branche Agriculture, sylviculture et pêche. 30,20 % des crédits budgétaires étaient alloués au Commerce de gros et détail et 28,3 % aux industries manufacturières et 23,4 % aux services. En 2005, les crédits agricoles sont passés de 1,7 % à 0,07 %, soit une baisse d'environ 100 %. Le faible taux de financement de l'agriculture est généralement expliqué par le fait que l'agriculture soit une activité risquée et de longue échéance par rapport au petit commerce. La microfinance octroie plutôt des crédits aux petits commerçants qui ont un taux de rotation de stocks beaucoup plus élevée. Ils sont souvent prêts à rembourser à des taux d'intérêts très élevés sur des périodes très courtes (jours, semaines, mois) : ce qu'ils appellent *ponya*. Il suffit au petit marchand d'écouler son stock de produits pour qu'il puisse rembourser capital et intérêt. Alors que pour l'agriculteur, il faut une durée d'au moins six mois s'il faut tenir compte des périodes de défrichage, de semailles à la récolte. Chacune de ces périodes exige sa part d'investissement et est très conditionnée par les aléas de la nature et du climat. De plus, au moment de la récolte, l'abondance du produit fait que son prix diminue. Pour mieux profiter de la récolte, le paysan est obligé d'attendre des mois plus tard pour valoriser ses produits. Ce qui fait prolonger à une année la période de rotation dans l'agriculture. D'où le désintérêt des institutions de financement pour la production agricole.

Le coordonnateur du *Konsèy nasyonal finansman popilè* (KNFP), M. Lionel Fleuristin, n'y va pas par quatre chemins : « la microfinance ne peut pas développer l'agriculture ». Il croit nécessaire que le gouvernement fasse des investissements dans le domaine en mettant à la disposition des agriculteurs engrais, moyens d'irrigations, des semences et des outils de travail. Il faudra aussi soutenir les paysans dans les domaines qui constituent leurs principales sources de décapitalisation : la mortalité, la maladie et l'éducation. Les ménages ruraux dépensent la majeure partie de leur revenu en soins sanitaires, en funérailles et en éducation de leurs enfants. Ils n'épargnent que dans le but de faire face à ces préoccupations. M. Fleuristin croit qu'il faut aussi réviser le tarif douanier. Celui-ci est jugé trop libéral et favorise l'entrée sur le marché des produits agricoles non contrôlés et financés qui font de la concurrence déloyale à nos paysans. Les impacts négatifs de cette libéralisation sur la production locale ne sont plus à démontrer. Maintenant que le marché est ouvert au monde entier et que l'offre alimentaire n'est satisfaite qu'à 45 % par la production locale, le relèvement du tarif douanier peut être fatal à court terme à la grande masse de la population qui vit dans l'extrême pauvreté, avec moins d'un américain par jour. Puisque, comme nous l'avons démontré dans le cas du pétrole (voir *Le Matin* du jeudi 26 avril 2007), toute augmentation des tarifs douaniers ne fera qu'augmenter les prix des produits en question. À noter que la libéralisation des marchés s'accompagne aussi d'un changement dans les habitudes de consommation. Le riz que l'on consommait seulement les dimanches, donc un jour sur sept, est maintenant consommé tous les jours. Cette consommation est multipliée par six au détriment des autres produits locaux avec incidence négative sur la demande des devises, donc sur le taux de change et les prix.

### **Reconnaître le secteur agricole pour ce qu'il est**

Concernant le développement de l'agriculture haïtienne, le coordonnateur du KNFP fait des recommandations. En tout premier lieu, il exige que l'on reconnaisse le monde rural pour ce qu'il est. Car, explique-t-il, il y a une confusion entre pauvre rural et pauvre urbain qui, pourtant, évoluent dans des contextes et environnements différents. Ce que les études sur la pauvreté ne prennent pas trop en considération jusqu'à présent. D'ailleurs, argumente Lionel Fleuristin, le marché n'est jamais favorable au paysan ; c'est pourquoi il s'en éloigne toujours. Les usuriers représentent leurs principaux officiers de crédits. « Les usuriers n'ont pas d'enseigne, mais ils sont toujours très bien achalandés, a fait remarquer M. Fleuristin.

La deuxième recommandation du coordonnateur du KNFP est que les dirigeants assument les risques de la production agricole. Selon lui, on ne pourra jamais maîtriser les risques liés à une activité biologique ainsi que les aléas du climat. Il prône aussi une revalorisation des agriculteurs. Il faut, dit-il, mettre les producteurs agricoles au centre des préoccupations en lieu et place de la maximisation du profit que recherche tout investisseur privé. Aucun pays, précise-t-il, n'arrive à faire un saut important dans l'agriculture sans l'intervention directe de l'État. Les ONG n'y parviendront jamais, prévient le coordonnateur du KNFP, également dirigeant d'ONG. Plus de la moitié des ONG, argue-t-il, sont des freins au développement. Rares sont celles qui œuvrent dans une logique de développement. Beaucoup s'érigent en organes de substitution à l'État. À

ce dernier, il suggère de ne pas seulement faire des cartes de pauvreté mais aussi des cartes de potentialités, d'opportunités et de richesses.

Thomas Lalime

[thomaslalime@lematinhaiti.com](mailto:thomaslalime@lematinhaiti.com)

### **Encadré**

Fondé en 1998, le *Konsèy nasyonal finansman popilè* (KNFP) est une association haïtienne regroupant actuellement neuf membres. Il travaille à la promotion et au renforcement du financement populaire en Haïti avec un positionnement marqué pour le milieu rural. Une fois par an, le KNFP organise une assemblée générale composée de neuf délégués pour décider de la politique de l'organisation. Un Conseil d'administration de cinq membres veille à la réalisation pratique de la politique décidée. La gestion quotidienne est effectuée par le personnel d'un Bureau de coordination qui est l'organe exécutif de l'organisation. Il est engagé particulièrement dans trois domaines :

- 1) La formation des acteurs du financement rural (membres des comités des groupes de base, professionnels du financement décentralisé) grâce à son Institut mobile de formation (Imofor).
- 2) Le plaidoyer et la promotion du financement rural.
- 3) Une amélioration des services financiers rendus dans le pays en général et dans le milieu rural en particulier.

Le KNFP a réalisé des études visant à éclairer la situation du financement rural en Haïti. Les deux plus importantes sont : la situation actuelle et évolutions récentes du financement rural en Haïti et la situation des ménages à Lacoma (Nord Ouest), Gros Morne (Artibonite) et Grande Rivière du Nord (Nord). L'objectif de ces études était de dégager des indicateurs permettant un meilleur suivi des ménages utilisateurs des outils de financement développés et mis en œuvre par les membres du KNFP et d'orienter l'action de ceux-ci et du KNFP vers un meilleur service aux ménages ruraux.